



Communiqué N° 09-08 du Conseil de l'Archevêché Réunion du 17 juin 2008

Le Conseil de l'Archevêché s'est réuni, le 17 juin 2008, sous la présidence de S. Em. l'Archevêque Gabriel. Parmi les questions abordées :

1. Visite de Mgr Gabriel en Finlande.

Mgr Gabriel a informé le Conseil de son voyage en Finlande, du 7 au 10 juin, à l'invitation de S.Em. l'Archevêque Léo de Carélie, primat de l'Eglise orthodoxe autonome de Finlande, qui fêtait son 60^e anniversaire. Le dimanche 8 juin, Mgr Gabriel a participé, avec d'autres évêques, à la Divine Liturgie, présidé par l'Archevêque Léo, en la cathédrale Saint-Nicolas, à Kuopio. Le lendemain, il s'est rendu en pèlerinage avec Mgr Léo au monastère de la Transfiguration, au Nouveau-Valamo.

En marge des célébrations, Mgr Gabriel a eu des entretiens avec l'Archevêque Léo, avec l'archevêque Jean de Presov (Eglise orthodoxe thèque et slovaque) ainsi qu'avec l'évêque Marc d'Egorievsk, premier adjoint du responsable du département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou, qui représentait l'Eglise orthodoxe russe à ces festivités.

2. Bilan de l'Assemblée Générale extraordinaire (AGE)

De l'avis général des membres du Conseil, l'Assemblée s'est dans l'ensemble bien déroulée, dans un climat jugé calme, serein et constructif. Le quorum indispensable a été atteint grâce aux nombreux délégués clercs et laïcs présents, notamment ceux venus de province et de l'étranger qui ont fait de gros efforts pour venir. Tous les délégués qui le souhaitaient ont pu s'exprimer durant l'AG sur le projet qui était proposé, faire part de leurs remarques, de leurs critiques ou de leurs suggestions. Lors de cet échange, des réponses circonstanciées, dans la mesure de l'état actuel du projet, ont été apportées. Une proposition d'amendement proposée par les professeurs de l'Institut théologie orthodoxe Saint-Serge (ITO) a été introduite dans le texte de la résolution qui a été finalement adoptée (lire le compte-rendu de l'AGE). Une très nette majorité s'est dégagée en faveur de la motion qui était présentée (124 pour, 11 contre et un bulletin nul).

Le Conseil tient à remercier tout particulièrement les responsables administratifs de l'Institut Saint-Serge ainsi que les étudiants pour leur aide dans le bon déroulement de l'AG (organisation, collation, sonorisation).

3. Projet de Fondation Institut Saint-Serge :

Le Conseil de l'Archevêché a pris connaissance des remarques formulées par les représentants des autorités civiles françaises concernant le projet de fondation et des normes légales qui permettent ou non la reconnaissance de la fondation d'utilité publique.

Le Conseil a aussi pris connaissance de l'état d'avancement du travail mené par l'Administration Diocésaine et à la commission ad hoc du Conseil des professeurs de l'ITO sur les modalités possibles de fonctionnement de la future fondation, ainsi que des prochaines étapes à franchir en vue de la création de la fondation.

4. Nice :

Le Conseil de l'Archevêché a pris connaissance des informations diffamatoires récemment diffusées dans certains médias et sur des sites Internet. Il s'est prononcé à l'unanimité pour dénoncer de manière la plus vigoureuse ce déferlement de calomnies et de mensonges à l'égard des responsables de la paroisse de Nice et notamment de son recteur, l'archiprêtre Jean Gueit, auquel Mgr l'Archevêque et

l'ensemble des membres du Conseil ont tenu à exprimer leur complet soutien (lire déclaration du Conseil ci-jointe).

5. Recrutement et formation des prêtres :

Le Conseil a entendu trois communications, suivies chacune d'un échange d'opinions, portant sur le thème « Recrutement et formation des prêtres ». Ces communications ont été présentées respectivement par l'archiprêtre Jean Roberti, recteur de la paroisse Saint-Jean-Saint-Nectaire à Rennes et membre du Conseil, le prêtre Christophe D'Aloisio, recteur de la paroisse Saints-Côme-et-Damien à Bruxelles, et le père Jivko Panev, recteur de la paroisse Notre-Dame-Souveraine à Chaville et chargé de cours à l'Institut Saint-Serge.

Au cours de ces échanges, l'importance d'une formation à la fois théorique et pratique pour les prêtres a été soulignée. Cette formation doit être acquise notamment en liaison avec l'Institut Saint-Serge qui propose différents types de formation (cycle académique complet, FTC, cours de formation pastorale accélérée sur un an), ainsi qu'auprès de prêtres déjà expérimentés.

Déclaration du Conseil de l'Archevêché

Le Conseil l'Archevêché a pris connaissance des informations diffamatoires récemment apparues concernant les responsables de la paroisse de Nice. Il constate avec regret qu'à mesure que la date du procès relatif aux titres de propriété de la cathédrale Saint-Nicolas à Nice approche, les attaques personnelles et calomnieuses contre le recteur de la cathédrale et des responsables élus de la paroisse se multiplient de la part de certaines personnes, généralement extérieures à la paroisse, relayées par des organes de presse et des sites Internet étroitement liés au Patriarcat de Moscou et à la Fédération de Russie qui est partie prenante dans ce procès.

Fidèle à la ligne toujours suivie par ses évêques dirigeants par le passé comme aujourd'hui, qui consiste à s'abstenir de toute vaine dispute, le Conseil de l'Archevêché n'entend pas polémiquer ici avec ces détracteurs quels qu'ils soient, mais il tient à dénoncer de manière la plus vigoureuse cette basse campagne d'insinuations et de mensonges visant à déstabiliser la paroisse de Nice et le diocèse dans son ensemble.

De tels procédés sont indignes, déplorables et inadmissibles. Ils engagent personnellement la conscience chrétienne de ceux qui y ont recours, à la fois devant le jugement de Dieu et devant celui des hommes. Il n'est pas acceptable que le mensonge et la calomnie soient utilisés dans l'Eglise.

Le Conseil de l'Archevêché tient également à exprimer son total soutien au recteur de la cathédrale Saint-Nicolas, l'archiprêtre Jean Gueit, pour l'important travail qu'il mène pour la vie de la paroisse de Nice tant sur le plan spirituel et pastoral que sur le plan de l'organisation et de la gestion.

Paris, le 17 juin 2007